

FICHE DE SÉCURITÉ NIRKA

Section 1: Identification du mélange et de la société

1.1 Identification du produit

Nom du mélange: NIRKA

Type de formulation : CS

Substances actives : Eugénol (33g/L) ; Thymol (66g/L) et Géraniol (66 g/L)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: produit phytopharmaceutique (fongicide) à usage professionnel
UFI : R0K3-P07V-6003-F39E

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUMI AGRO France
251 rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris
France
Tel.: 01 53 67 68 53
Fax: 01 53 67 68 41
Email: celine.barthet@sumiagro.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centres Antipoisons: Paris 01 40 05 48 48,

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classement du mélange

2.1. Classement selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Attention- GHS 07

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH 208 : Contient de l'eugénol et du géraniol. Peut produire une réaction allergique.

2.2 Éléments d'étiquetage



ATTENTION

MENTIONS DE DANGER

H319 : provoque une sévère irritation des yeux

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH 208 : contient de l'eugénol et du géraniol. Peut produire une réaction allergique.

CONSEILS DE PRUDENCE

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation

P280 : Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EUH 401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Sp1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes].

2.3 Autres dangers

/

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom	N° CAS	Concentration (g/L)	Classement selon 1278/2008 (EC)
Eugénol	97-53-0	33	Tox. aiguë (voir orale) cat. 4-H302 Corrosion/ Irrit. Cutanée cat.2- H315 Lésions oculaires graves/ Irrit. Oculaire cat.2- H319 Sensibilisation cut. Cat. 1- H317
Géraniol	106-24-1	66	Lésions oculaires graves/ Irrit. Oculaire cat.2- H319 Sensibilisation cut. Cat. 1- H317
Thymol	89-83-6	66	Tox. aiguë (voie orale) cat. 4- H302 Corrosion/ Irritation cutanée, cat. 1- H314 Dangers pour le milieu aquatique- Danger chronique Cat. 2- H411

Section 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Les symptômes d’empoisonnement peuvent mettre plusieurs heures à apparaître ; en conséquence, une observation médicale attentive pendant les 48h suivant l’accident est requise/recommandée.

Eviter tout autre contact avec le produit (inhalation de poussières, brouillard ou vapeurs). Le patient est immédiatement éloigné de la zone contaminée vers l’air libre ou une zone bien ventilée. Les gestes de premiers secours lui sont prodigués. Appeler les secours et leurs montrer l’emballage et son étiquette.

Inhalation : Le patient est immédiatement éloigné de la zone contaminée vers l’air libre ou une zone bien ventilée. Les gestes de premiers secours lui sont prodigués. Appeler les secours et leurs montrer l’emballage et son étiquette.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements et chaussures souillés. Laver à grande eau avec du savon les parties du corps contaminées. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux : Laver en écartant les paupières, à grande eau ou avec une solution saline pendant plusieurs minutes et pendant 15 minutes. Les lentilles doivent être retirées immédiatement. Si l’irritation et la rougeur persistent, demander un avis médical.

Ingestion : Rincer l’eau à la bouche avec de l’eau mais ne rien boire; ATTENTION ! Ne pas induire de vomissements. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux. Contient de l’eugénol et du géraniol. Peut produire une réaction allergique

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

/

Section 5 : Mesures de lutte contre l’incendie

5.1 Moyens d’extinction

Moyens d’extinction appropriés: Eau pulvérisée, mousse, poudre, gaz carbonique.

Moyens d’extinction inappropriés: Jet d’eau direct

5.2 Dangers particuliers résultant du mélange

Possible décomposition sous l’effet de la chaleur avec dégagement de fumées toxiques, y compris d’oxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Néant.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se reporter aux sections 6.3.2 (personnel non qualifié) et 4.1 (secours).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des eaux.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Le confinement d'un déversement

Si le produit se mélange à de l'eau, empêcher la dispersion dans les égouts (recouvrir de terre ou de matériel absorbant).

6.3.2 Le nettoyage d'un déversement

Neutralisation : recouvrir le produit avec de la terre, de la tourbe ou tout autre absorbant neutre.

Techniques de décontamination : protéger la zone, l'identifier par des panneaux ; évacuer les travailleurs de la zone ; utiliser des équipements de protection individuelle.

Matériaux absorbants : terre, tourbe, sable.

Techniques de nettoyage : après utilisation d'un matériau absorbant, ramasser à l'aide d'une pelle et placer dans un conteneur identifié, étiqueté et fermable. Eliminer le tout comme un déchet dangereux.

6.3.3 Information complémentaire

Pas d'information complémentaire

6.4 Référence à d'autres sections

/

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1 Recommandations

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas ingérer ou inhaler les vapeurs/ aérosols.

7.1.2 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Veiller à ne pas exposer la peau et éviter tout contact avec les yeux, le nez, la bouche. Se laver les mains avant de boire, manger, fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, et éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine, dans un endroit sec et frais .

Tenir à l'écart des enfants et des denrées alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2.

Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Les valeurs limites d'exposition professionnelle

8.1.2 Informations sur les procédures de suivi actuellement recommandées (pour les substances les plus pertinentes au moins).

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

8.2.2.1 Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection.

8.2.2.2 Protection de la peau

Porter des gants et un vêtement de protection.

8.2.2.3 Protection respiratoire

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Voir section 7: Manipulation et stockage

Voir section 13: Considérations relatives à l'élimination

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) Aspect : liquide visqueux de couleur beige
- b) Odeur : clou de girofle
- c) Seuil olfactif : pas de données
- d) pH : 5.7 (produit concentré)
- e) Point de fusion/point de congélation : environ 0°C (solution aqueuse)
- f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : environ 100°C (solution aqueuse)
- g) Point d'éclair : Non inflammable
- h) Taux d'évaporation : pas de données
- i) Inflammabilité (solide, gaz) : pas de données
- j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : pas de données
- k) Pression de vapeur : pas de données
- l) Densité de vapeur : pas de données
- m) Densité à 20°C (kg/m³)= 1035
- n) Solubilité(s) : pas de données
- o) Coefficient de partage n-octanol/eau : log Kow : EugénoI= 2.3 ; Géraniol= 3.8 ; Thymol= 4
- p) Température d'auto-inflammabilité : pas de données
- q) Température de décomposition : pas de données
- r) Viscosité : pas de données
- s) Propriétés explosives : pas de données
- t) Propriétés oxydantes : pas de données

9.2 Autres informations

Pas d'informations supplémentaires

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable sous des conditions de stockage normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions de stockage normales.

Voir aussi section 7.2.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

Gel

10.5 Matières incompatibles

Eviter le contact avec les agents oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

/

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

a) Toxicité aiguë :

Voie orale : $DL_{50} > 2000$ mg / kg p.c. chez le rat

Voie dermale : $DL_{50} > 2000$ mg / kg p.c. chez le rat

Voie inhalatoire : $CL_{50} > 2.28$ mg/L d'air (4h) chez le rat

b) Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non irritant

c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Irritant

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non sensibilisant pour la peau

e) Mutagénicité sur les cellules germinales : pas de données

f) Cancérogénicité : pas de données

g) Toxicité pour la reproduction : pas de données

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : pas de données

i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée: pas de données

j) Danger par aspiration: pas de données

Section 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë pour les oiseaux

Colin de Virginie : $DL_{50} > 10000 \text{ mg/kg p.c.}$

Toxicité aiguë pour les organismes aquatiques

Truite arc en ciel : $CL_{50} (96 \text{ heures}) = 31.1 \text{ mg/l en semi-statique}$

Algues $CE_{50} (72 \text{ heures}) = 65.2 \text{ mg/L}$

(*Pseudokirchneriella subcapitata*)

Daphnie : $CE_{50} (48 \text{ heures}) = 35.4 \text{ mg/L en statique}$

Toxicité aiguë pour les organismes du sol

Ver de terre : $CL_{50} (Eisenia fetida): 500 \text{ mg/kg de sol}$

Toxicité pour les abeilles (*Apis mellifera*)

$DL_{50} \text{ oral (24 h)} > 224 \text{ } \mu\text{g/abeille}$

$DL_{50} \text{ contact (24 h)} > 200 \text{ } \mu\text{g/abeille}$

12.2 Persistance et dégradabilité

/

12.3 Potentiel de bioaccumulation

/

12.4 Mobilité dans le sol

/

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

/

12.6 Autres effets néfastes

/

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit: Eliminer via une entreprise spécialisée dans les produits dangereux

Emballage: Ne pas ré-utiliser l'emballage. Eliminer l'emballage vide via une entreprise spécialisée dans les produits dangereux et/ou profiter des collectes organisées par ADIVALOR.

Section 14: Informations relatives au transport

	Classement ADR	Classement IMDG	Classement IATA
14.1 Numéro ONU		Aucun	
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies		Aucun	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		Aucun	
14.4 Groupe d'emballage		Aucun	
14.5 Dangereux pour l'environnement		Non	
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		Aucune	

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au code IBC	Non applicable au transport routier	Non applicable (pas de transport en vrac)	Non applicable au transport aérien
---	-------------------------------------	---	------------------------------------

Section 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

Section 16 : Autres informations

N° AMM : 2161080

Phrases H / Phrases R

Mentions de danger de la section 3 :

- H318 Provoque des lésions oculaires graves
- H319 : provoque une sévère irritation des yeux
- H330 Mortel par inhalation
- H302 Nocif en cas d'ingestion
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Version 3 du 25/03/2023

Cette fiche de sécurité est conforme à la Règlement (CE) N° 1907/2006, et Règlement (CE) N°453/2010.